

Date :

Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord

d'Association TUNISIE-UE (P3A)

Fiche de projet de jumelage léger

**Projet : Renforcement des capacités institutionnelles
de l'Observatoire de la Conjoncture Economique "OCE"**

1. Informations de base :

1.1. Référence du projet : **TU06/AA/OT/09**

1.2. Intitulé du projet : Renforcement des capacités d'analyse de conjoncture de l'Observatoire de la Conjoncture Economique "OCE".

1.3. Pays bénéficiaire : République tunisienne

1.4. Secteur : Statistiques et analyse économique

2. Objectifs :

2.1. Objectif général du projet: Contribuer au développement du Système National de la Statistique par le développement des capacités d'analyse de la conjoncture économique de l'OCE et le rapprochement des méthodologies utilisées en Tunisie et en Europe en matière d'exploitation des données statistiques relatives à la conjoncture.

2.2. Objectifs spécifiques du projet : Le projet vise particulièrement à :

- Développer et maîtriser les outils nécessaires à l'analyse de conjoncture au sein de l'Observatoire de la conjoncture économique ;
- Promouvoir l'analyse de la conjoncture économique et la production et la diffusion de publications périodiques.

2.3. Contribution au plan national de développement / à l'Accord d'Association

- L'information statistique est une base indispensable pour le développement dans les domaines économique, démographique, social et de l'environnement. L'analyse de cette information constitue un support essentiel d'aide à la décision aussi bien pour les responsables politiques que les acteurs économiques.
- L'assistance à l'OCE s'inscrit dans le cadre du volet coopération économique de l'Accord d'Association Tunisie-UE ; elle permet de contribuer à l'atteinte de l'objectif même de ce volet en apportant un soutien à l'action de la Tunisie en vue de son développement économique et social durable (article 42 de l'Accord). En particulier, le présent projet de jumelage représente une forme concrète de coopération pour l'exploitation des données statistiques et le rapprochement des méthodologies utilisées (article 60 de l'Accord).

- La mise en œuvre d'un projet de jumelage faisant intervenir un organisme européen ayant une tradition en matière d'analyse conjoncturelle permettrait d'apporter un regard critique sur les travaux actuels de l'Observatoire et la définition d'une stratégie appropriée pour le renforcement de sa capacité, ce qui favoriserait l'enrichissement du système d'information conjoncturel existant et la mise à disposition des décideurs de politiques économiques ainsi que des différents opérateurs, d'un diagnostic d'ensemble cohérent et périodique de l'évolution de la situation économique sur la base de tableaux de bord, de notes et d'études infra-annuelles.

3. Description du projet

3.1. Contexte et justification :

- Avec l'ouverture progressive et accrue de l'économie tunisienne, et dans un contexte de mondialisation marqué par des fluctuations conjoncturelles importantes, les études et analyses de la conjoncture économique constituent un support indiscutable pour la conduite des politiques économiques. L'intérêt d'appréhender les évolutions récentes, d'établir les estimations pour une période courante et d'élaborer les prévisions pour le futur proche a conduit à la création d'un Observatoire de la conjoncture économique au sein de l'Institut National de la Statistique. Cette nouvelle structure de synthèse vient compléter le département de la conjoncture chargé de la production d'indicateurs économiques infra-annuels.
- Les travaux d'analyse de conjoncture menés jusqu'à présent en Tunisie, se sont souvent limités à un seul aspect du circuit économique (volet monétaire et financier, production industrielle,...). Ils n'apportent de ce fait qu'une lecture purement descriptive assez élémentaire et souffrent de l'absence d'une méthodologie scientifique permettant un diagnostic global et pertinent de l'activité économique.
- Les travaux d'analyse conjoncturelle regroupent en particulier les tâches suivantes :
 - Apporter un diagnostic sur l'état et le mouvement de l'économie nationale, située dans son environnement géographique, sur le passé récent et le futur proche,
 - Identifier les enchaînements et les interactions dynamiques affectant l'ensemble des principales variables macroéconomiques (voir sectorielles),
 - Déterminer le profil quantifié de l'évolution de ces variables et alerter sur les points d'inflexion et surtout de retournement éventuels probables.
- En ce qui concerne les travaux de l'Observatoire, la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique devrait concerner l'ensemble du processus de diagnostic conjoncturel.

Ainsi, une mission d'évaluation devrait elle aussi permettre d'examiner les méthodes et techniques utilisées dans le traitement de l'information statistique. Par ailleurs, les analyses produites au sein de l'Observatoire tiendraient à être validées et améliorées. En effet, celles-ci s'attachent actuellement à décrire de façon pertinente l'évolution de la situation économique présente. Cependant, le besoin se fait urgent de dépasser ce cap en renforçant les moyens actuels par de nouveaux outils et indicateurs ayant pour vocation de donner une représentation

synthétique et globale du climat conjoncturel ambiant ainsi que d'avoir une vision prospective de son évolution à court terme.

Afin de concrétiser ces objectifs, une mission d'assistance devrait épauler les cadres de l'Observatoire dans la conception et la mise en place d'indicateurs synthétiques tels qu'un indicateur du climat des affaires issu des enquêtes de conjoncture existantes ou un indicateur synthétique de l'activité économique élaboré à partir de données quantitatives. Ces travaux devraient être complétés par une formation et une assistance dans le développement d'indicateurs avancés permettant d'appréhender au mieux l'évolution cyclique future et notamment d'anticiper les points de retournement conjoncturel.

L'autre objectif primordial consiste en la mise en place d'outils de prévision de court terme. Une mission d'assistance devrait s'y atteler en appuyant les cadres de l'Observatoire dans le développement de modèles de prévision. La mission devrait apporter également la formation nécessaire en la matière concernant aussi bien l'élaboration de modèles macro-économétriques (de type structurel) que ceux issus de la modélisation en séries temporelles.

La finalité de ces différents travaux étant la rédaction de notes et de rapports détaillés d'analyse conjoncturelle, une mission devrait s'attacher à assister le personnel de l'Observatoire dans l'intégration des nouveaux indicateurs et outils dans les publications périodiques, particulièrement la note trimestrielle de conjoncture. La mission devrait également apporter un soutien méthodologique dans l'élaboration de rapports thématiques visant à enrichir les analyses habituellement produites en y apportant un éclairage complémentaire.

En parallèle à l'opération d'expertise, une mission de visite des deux premiers responsables de l'Observatoire devrait être organisée afin de prendre contact avec les institutions similaires dans des pays membres. Elle permettra de prendre connaissance du fonctionnement et de l'organisation de ces institutions ainsi que de nouer les contacts nécessaires en vue d'une éventuelle coopération future.

Des visites d'étude sont à prévoir et devraient concerner les cadres de l'Observatoire. Elles aborderont deux thèmes principaux du programme de coopération à savoir l'élaboration d'indicateurs synthétiques et avancés d'une part et les techniques et modèles de prévision d'autre part. Ces stages devraient se dérouler dans des institutions choisies en rapport à leur tradition dans ces domaines.

3.2. Description du bénéficiaire

L'Observatoire de la conjoncture, dont les activités ont démarré en 2003, est actuellement l'unique structure publique dédiée au suivi de la situation conjoncturelle économique dans ses différentes dimensions. Son rôle consiste à décrire et expliquer les tendances économiques courantes tout en essayant d'apporter un éclairage sur l'évolution économique sur un proche horizon. L'OCE a pour missions :

- Rassembler les statistiques relatives à la situation de l'économie nationale dans le court terme et en assurer le suivi permanent à travers la constitution d'une banque de données de conjoncture ;
- Analyser les informations et les indicateurs conjoncturels sur l'évolution de l'économie à partir des données émanant aussi bien de l'Institut National de la

Statistique que des structures statistiques des différents ministères et entreprises publiques ;

- Améliorer les indicateurs de conjoncture disponibles et veiller à en développer de nouveaux tels que les indicateurs synthétiques et les indicateurs avancés ;
- Élaborer des prévisions de court terme sur l'évolution conjoncturelle de l'économie et mettre en place les approches et l'instrumentation technique appropriées aux travaux de prévision de court terme et, également, l'évaluation de l'impact des changements de la conjoncture internationale et ses répercussions sur l'économie nationale ;
- Diffuser les indicateurs de conjoncture ainsi que les analyses, notamment à travers des publications périodiques. L'Observatoire produit actuellement une analyse régulière de l'évolution de la conjoncture économique dans le cadre de notes trimestrielles couvrant le plus grand nombre d'indicateurs ainsi qu'un point mensuel sur la conjoncture publié dans la presse nationale et un tableau de bord incluant les indicateurs économiques les plus récents.

L'OCE dont les activités ont effectivement démarré en janvier 2003 est composé actuellement d'un effectif de sept personnes dont quatre ingénieurs statisticiens et un économiste. L'équipe s'est efforcée dans un premier temps d'assimiler les outils, le langage, les rudiments et les méthodologies universellement adoptées dans ce domaine. Ainsi, et afin d'assurer le suivi permanent de l'activité économique et dans le but ultime de bâtir un édifice durable d'analyse conjoncturelle, les travaux de l'Observatoire se sont focalisés d'abord sur la construction d'un système d'information conjoncturel commodément accessible permettant de suivre en permanence les principaux aspects de l'activité, avant même de songer à effectuer des synthèses conjoncturelles périodiques proprement dites.

La constitution d'une base descriptive quantitative pour le suivi de la conjoncture a conduit à l'établissement d'un tableau de bord de la conjoncture économique, produit à intervalles mensuels réguliers comportant l'ensemble des « cadrans » permettant d'apprécier l'évolution récente du système économique. Une série de notes de conjoncture trimestrielles, ainsi que des points mensuels réguliers ont été réalisés par l'Observatoire et qui semblent avoir reçus un accueil très favorable de la part des destinataires.

3.3. Activités connexes

Un des volets d'intervention du P3A concerne le développement du Système National de la Statistique et des capacités d'analyse économique. Les projets prévus visent le renforcement des capacités de certains organismes travaillant dans ce secteur, et la modernisation des méthodologies utilisées et la promotion de l'exploitation des données statistiques.

En plus du présent projet de jumelage léger en matière de conjoncture, d'autres projets sont financés par le P3A. Il s'agit de :

- Un projet de jumelage traditionnel qui vise le renforcement des capacités statistiques de l'INS.
- Le développement d'un plan d'action pour la mise à niveau des structures statistiques publiques dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'énergie ;
- Un projet de jumelage léger pour le renforcement des capacités de l'Institut d'Economie Quantitative en matière d'études et d'analyses économiques et sociales et de compétitivité ;

- la consolidation du système d'information de l'Institut d'Economie Quantitative ;
- financement de la logistique nécessaire aux activités de formation et de vulgarisation faites dans le cadre du présent projet jumelage.

3.4. Résultats minimums attendus

1. L'observatoire de la conjoncture économique de l'INS dispose d'un plan de développement et d'organisation.
2. Les données nécessaires à l'analyse de conjoncture sont maîtrisées.
3. Les services de l'Observatoire sont dotés d'outils d'aide à l'analyse de conjoncture.
4. Les capacités de l'observatoire en matière de production et publication sont développées.
5. Le personnel de l'Observatoire maîtrise les techniques d'analyse de conjoncture.
6. Les pratiques de l'analyse conjoncturelle sont vulgarisées à l'échelle nationale.

3.5. Activités indicatives

- A.1. Expertise et évaluation des travaux effectués au sein de l'Observatoire en matière d'analyse de la conjoncture et préparation d'un plan de développement ;
- A.2. Organisation d'une mission d'étude pour les deux premiers responsables de l'Observatoire auprès d'organismes similaires dans l'UE ;
- A.3. Organisation de quatre ateliers de formation au profit des cadres de l'Observatoire de la Conjoncture Economique ;
- A.4. Assistance pour la maîtrise des données relatives aux variables de conjoncture ;
- A.5. Accompagnement au développement d'un système d'indicateurs synthétiques ou avancés d'appréciation de la conjoncture ;
- A.6. Accompagnement au développement des modèles de prévision ;
- A.7. Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration d'un rapport périodique sur la conjoncture ;
- A.8. Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration de rapports thématiques sur la conjoncture ;
- A.9. Organisation d'une mission d'étude pour quatre cadres des services d'analyse de conjoncture auprès d'organismes similaires dans l'UE ;
- A.10. Organisation d'un « atelier séminaire » de vulgarisation au niveau national sur le thème : « pratique de l'analyse conjoncturelle ».

3.6. Méthodologie proposée

3.6.1. Aspects généraux :

La méthodologie proposée pour la mise en œuvre du présent projet repose sur les principes suivants :

- Les besoins en formation ou en assistance et en encadrement exprimés dans la fiche projet doivent être validés avant la mise en œuvre des activités. Dans ce cadre, les deux chefs de projet du côté tunisien et du côté européen, de concert et durant toute la période du projet, ont un rôle important à jouer. Ils sont tenus d'apporter toutes les améliorations et ajustements nécessaires aux activités d'appui à l'Observatoire.
- Les activités d'assistance pour la mise en place de nouveaux indicateurs et d'outils doivent déboucher sur des documents méthodologiques détaillés présentant la démarche appliquée et les techniques sous-jacentes utilisées.
- Si certaines données nécessaires à la mise en place de certains indicateurs et outils (indice, modèles,...) sont pour une contrainte indisponibles en quantités ou en qualité voulues, il serait nécessaire de recourir à des séries de données expérimentales pour concevoir et calculer les outils en question et d'achever l'assistance technique prévue par le projet.
- Durant la mise en œuvre du projet des acteurs externes à l'OCE (des universitaires, des producteurs nationaux de données conjoncturelles, des utilisateurs nationaux d'analyses conjoncturelles) seront associés à certaines activités notamment les activités A10 : Organisation d'un séminaire de vulgarisation au niveau national sur la pratique de l'analyse conjoncturelle; et A7 et A8 : Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration de rapports sur la conjoncture.

3.6.2. Aspects spécifiques aux activités :

Activité A1 : Les résultats obtenus sur la base des travaux effectués dans le cadre de cette activité serviront de plan d'action pour les activités restantes du jumelage et permettront de définir le cadre de développement effectif des instruments et des modèles d'analyse de conjoncture qui seraient les mieux adaptés aux besoins de l'OCE. Ces résultats devraient être en cohérence avec les conclusions de la mission effectuée par les premiers responsables de l'Observatoire auprès d'organismes européens similaires.

Activité A2 : Le choix des organismes à visiter doit être fait de sorte qu'il permette de prendre connaissance d'expériences différentes et de prendre l'exemple sur la best practice dans le domaine de l'analyse de conjoncture, de constater les modes de fonctionnement et d'organisation d'organismes similaires et de nouer des contacts avec des institutions appartenant à des réseaux facilitant ainsi une éventuelle coopération future. Ainsi, la mission d'étude ne devrait pas se limiter à l'Etat Membre de l'institution partenaire.

A l'issue de cette activité, les responsables de l'OCE seraient en mesure de proposer un organigramme.

Activité A3 : La formation dispensée à travers les ateliers est considérée comme un instrument principal pour le renforcement des capacités de l'OCE. Les thèmes des sessions

prévues seront arrêtés après la mission d'expertise A1 et représenteront un outil supplémentaire d'aide à la mise en œuvre de l'assistance technique. Pour les besoins du projet de jumelage, les formateurs utiliseront autant que possible des cas pratiques applicables aux activités de l'OCE et des séries de données nationales et/ou disponibles à l'Observatoire.

Vu le nombre réduit des cadres de l'OCE et afin de faire profiter plus de personnes de la formation prévue par le projet, des cadres appartenant aux autres départements de l'INS ou à l'IEQ peuvent être associés aux ateliers à tenir. Le nombre de ces cadres ne doit pas influencer sur la qualité de la formation.

Activité A4 : Les travaux réalisés lors de cette activité sont en relation notamment avec les activités de développement d'outils d'aide à l'analyse et celles relatives à la l'élaboration des rapports. Les données et variables traités devraient être en priorité celles dont les activités en question utilisent.

Activités A5 A6 : L'expertise fournie au titre de ces activités est considérée comme une étape importante dans le processus du diagnostic conjoncturel. Au-delà de la cohérence avec les autres activités du projet de jumelage (formation, données, rapports), le choix des instruments d'aide à l'analyse de conjoncture et la méthodologie suivie pour leur mise en place devraient contribuer au transfert du savoir faire et de la maîtrise nécessaires à l'OCE pour appréhender les situations et les problématiques d'analyse et de prévision dans le futur.

Activités A7 A8 : L'utilité des publications d'un organisme tel que l'OCE réside dans le fait qu'ils soient exploités par les décideurs politiques et les acteurs économiques. Les rapports édités suite aux activités d'assistance devraient contenir une information exploitable compte tenu de la réalité de l'économie tunisienne. L'assistance devrait en outre permettre grâce notamment à des comparaisons avec des situations comparables la traduction des résultats en propositions de mesures économiques.

Activité A9 : La programmation de cette activité devrait être prévue au début du projet afin de permettre aux cadres bénéficiaires un meilleur suivi de la mise en œuvre des activités de formation et d'assistance et notamment les activités de conception et de mise en place des indicateurs et des modèles ; le programme des visites ainsi que le choix des organismes devraient en tenir compte.

Activité A10 : L'analyse conjoncturelle est une activité récente en Tunisie. L'objectif de la réalisation de ce séminaire est de sensibiliser les utilisateurs potentiels sur l'intérêt d'une telle activité et de promouvoir le rôle de l'OCE en présentant notamment les produits développés au cours du projet de jumelage.

3.7. Stratégie et moyens consacrés par le bénéficiaire

Le projet de jumelage est considéré comme étant une priorité pour l'OCE. L'Observatoire consacrera tous les moyens humains et matériels nécessaires à sa conduite. Dans ce cadre, l'OCE met à disposition les moyens humains et matériels suivants:

3.7.1. Moyens humains

- Un chef de projet en la personne de Monsieur Rachid BAROUNI, Directeur Général de l'Observatoire. Il représentera l'homologue du chef du projet de l'Etat Membre et veillera à la bonne exécution du projet afin d'atteindre les résultats minimums attendus.

Institut National de la Statistique
Observatoire de la Conjoncture Economique
Rachid BAROUNI : Directeur Général
Tél : + 216 71 280 455
Fax : + 216 71 792 559
E-mail : barouni.rachid@mdci.gov.tn

- Un responsable méthodes en la personne de Monsieur Mustapha BOUZAYANE, Directeur à l'observatoire. Il représentera un interlocuteur privilégié des experts CMT pour les aspects qui concernent le choix des méthodes à mettre en place tout le long du processus de diagnostic conjoncturel. Il se chargera également de centraliser tout le courrier en relation avec le projet.

Institut National de la Statistique
Observatoire de la Conjoncture Economique
Mustapha BOUZAIENE : Directeur
Tél : + 216 71 280 455
Fax : + 216 71 792 559
E-mail : bouzayane.mustapha@mdci.gov.tn

3.7.2. Moyens matériels

- Un local aménagé pour les sessions de formation.
- Le matériel didactique nécessaire au déroulement des ateliers de formation et notamment un vidéoprojecteur et un portable.
- L'organisation d'un atelier-séminaire national de vulgarisation sur la pratique de l'analyse conjoncturelle à prévoir de préférence dès le début du projet de jumelage.

3.8. Contributions requises de l'administration de l'Etat Membre

3.8.1. Tâches et profil du Chef de projet

Le chef de projet de l'Etat Membre devrait être un fonctionnaire de haut rang. Chargé de la direction du projet, son niveau de responsabilité doit lui permettre de faire appel à des experts à court terme pour soutenir la mise en œuvre efficace des activités prévues.

Le chef de projet de l'Etat membre doit avoir une bonne connaissance de tous les processus impliqués en matière d'analyse de conjoncture et disposer de bonnes aptitudes à diriger une équipe et à organiser et planifier le travail de cette équipe. Des expériences notamment de direction de projets similaires représenteraient un atout.

Il œuvrera en étroite collaboration avec le chef de projet coté tunisien pour garantir la direction et la coordination de l'ensemble du projet. Chacun d'eux sera responsable des activités assignées à son administration dans le plan de travail convenu et aura pleine autorité sur les ressources humaines et matérielles qui sont mobilisées à cette fin.

3.8.2. Tâches et profils des experts

Activités indicatives	Tâches des experts	Profil des experts
<p>A.1.Expertise et évaluation des travaux effectués au sein de l’Observatoire en matière d’analyse de la conjoncture et préparation d’un plan de développement ;</p>	<p>Le ou les experts auront pour tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Examiner les méthodes utilisées pour l’analyse de conjoncture, ✘ Evaluer les outils (bases de données, indicateurs, modèles,...), ✘ Evaluer l’organisation et les moyens humains, ✘ Examiner les publications de l’OCE, ✘ Procéder à un benchmarking et à une comparaison avec les méthodologies employées en UE dans des structures similaires, ✘ Définir les besoins en formation et élaborer un plan de développement de l’Observatoire, <p>Adapter les activités prévues dans le projet de jumelage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 15 ans ✘ Maîtrise de la pratique de l’analyse conjoncturelle ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction <p>Note 1 : Il est souhaitable que le chef de projet participe à la réalisation de l’activité A1</p>
<p>Note 2 : L’activité A1 permettra entre autre de valider les besoins en formation et en assistance technique (données, indicateurs, modèles, publications)</p>		
<p>A.2.Organisation d’une mission d’étude pour les deux premiers responsables de l’Observatoire auprès d’organismes similaires dans l’UE ;</p>	<p>L’organisme partenaire aura la responsabilité de planifier et d’organiser une visite d’étude auprès d’organismes similaires afin de permettre aux responsables de l’OCE d’apprécier l’organisation, le fonctionnement et les moyens de ces organismes ainsi que le processus appliqué pour l’analyse et les prévisions de conjoncture.</p>	

<p>A.3.Organisation de quatre ateliers de formation au profit des cadres de l'Observatoire de la Conjoncture Economique ;</p> <p>Thèmes proposés :</p> <p>Les méthodes d'analyse des séries temporelles (2 ateliers)</p> <p>La modélisation pour la prévision à court terme (2 ateliers)</p>	<p>Chacun des experts chargés de l'animation des ateliers de formation en question aura pour tâches de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Former un groupe de cadres de l'OCE sur le thème arrêté, ✘ Appliquer les techniques et les outils traités durant l'atelier sur les données disponibles à l'OCE, ✘ Rédiger un document méthodologique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 10 ans ✘ Maîtrise du thème de formation en question ✘ Expérience suffisante en matière de formation ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction
<p>A.4.Assistance pour la maîtrise des données relatives aux variables de conjoncture ;</p>	<p>L'expert effectuera une série de missions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Diagnostiquer les méthodes appliquées pour la manipulation des données utilisées dans le cadre des activités de l'OCE, ✘ Préparer un « guide de bonnes pratiques » en matière de données (sources, traitements, outils, conservation,...), ✘ Accompagner, assister et superviser les travaux nécessaires à la mise en place d'une base de données relative aux variables de conjoncture. 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ informatique ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 10 ans ✘ Expérience suffisante en matière de traitement de données et gestion de bases de données de préférence dans le domaine économique ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction

<p>A.5.Accompagnement au développement d'un système d'indicateurs synthétiques ou avancés d'appréciation de la conjoncture ;</p>	<p>Un (deux) experts effectuera (ont) une série de missions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Identifier les indicateurs à mettre en place et définir les variables d'impact, ✘ Concevoir et mettre en place 4 indicateurs spécifiques (2 indicateurs synthétiques et 2 indicateurs avancés), ✘ Former à l'actualisation et la lecture des indicateurs mis en place, ✘ Rédiger des documents méthodologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 10 ans ✘ Maîtrise des indicateurs synthétique et/ou avancés d'appréciation de la conjoncture ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction <p>Note 3 : Un seul expert peut être proposé si son profil couvre l'ensemble du domaine d'assistance recherché</p>
<p>A.6.Accompagnement au développement des modèles de prévision ;</p>	<p>Un (deux) experts effectuera (ont) une série de missions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Identifier les modèles de prévision à mettre en place et définir les variables d'impact, ✘ Concevoir et mettre en place deux modèles (1 modèle économétrique et 1 modèle de séries temporelles), ✘ Former à l'actualisation et la lecture des modèles mis en place, ✘ Rédiger des documents méthodologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 10 ans ✘ Maîtrise des modèles économiques de prévision ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction. <p>Note 4 : Un seul expert peut être proposé si son profil couvre l'ensemble du domaine d'assistance recherché</p>

<p>A.7.Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration d'un rapport périodique sur la conjoncture ;</p>	<p>La tâche de l'expert consiste à fournir au personnel de l'observatoire, à travers une série de mission, l'assistance et la formation nécessaires à l'enrichissement du rapport infra-annuels sur la conjoncture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Assistance à la définition d'un plan et d'une maquette synthétisant le rapport sur la conjoncture, ✘ Analyse et interprétation des résultats des indicateurs et modèles, ✘ Traduction des résultats en mesures économiques, ✘ Enrichissement du rapport par des comparaisons avec des pays et des situations comparables. 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 15 ans en matière de statistiques ✘ Maîtrise de l'analyse de conjoncture ✘ Expérience suffisante en matière de rédaction de rapports sur la conjoncture ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction
<p>A.8.Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration de rapports thématiques sur la conjoncture ;</p>	<p>La tâche de l'expert consiste à fournir au personnel de l'observatoire, à travers une série de mission, l'assistance et la formation nécessaires à l'élaboration de deux rapports thématiques sur la conjoncture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Identifier les thèmes et définir le contenu des rapports thématiques (ex : cycles dans l'industrie tunisienne), ✘ Analyse et interprétation des résultats des 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent ✘ Expérience : minimum 15 ans en matière de statistiques ✘ Maîtrise de l'analyse de conjoncture ✘ Expérience suffisante en matière de rédaction de

	<p>indicateurs et modèles,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Traduction des résultats en mesures économiques, ✘ Enrichissement du rapport par des comparaisons avec des pays et des situations comparables. 	<p>rapports sur la conjoncture</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction
<p>A.9. Organisation d'une mission d'étude pour quatre cadres des services d'analyse de conjoncture auprès d'organismes similaires dans l'UE ;</p>	<p>Les experts retenus pour l'assistance à la conception et la mise en place des outils d'aide à l'analyse de conjoncture auront pour tâches de planifier et d'organiser une visite d'étude pour quatre cadres de l'OCE auprès d'organismes européens utilisant des outils comparables.</p>	
<p>A.10. Organisation d'un « atelier séminaire » de vulgarisation au niveau national sur le thème : « pratique de l'analyse conjoncturelle ».</p>	<p>Deux experts animeront cet atelier. Ils auront pour tâches de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Vulgariser au niveau national les pratiques internationales en matière d'analyse conjoncturelle. ✘ Présenter le cas de la Tunisie à travers des exemples pratiques utilisant les travaux réalisés à l'OCE 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Diplôme Supérieur en statistique/ économie ou diplôme équivalent. ✘ Expérience : minimum 15 ans ✘ Maîtrise de l'analyse de conjoncture ✘ Expérience suffisante en matière d'animation de séminaires. ✘ Bonne maîtrise de la langue française pour la lecture et la conversation et de préférence pour la rédaction. <p>Note 5 : De préférence des experts ayant travaillé dans le cadre du projet.</p>

4. Langue de travail

La langue de travail du projet de jumelage est le français.

5. Cadre institutionnel

Le présent projet de jumelage est réalisé dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association "P3A" qui est un programme convenu entre le Gouvernement tunisien et l'Union européenne en vue de soutenir les efforts de l'administration et des institutions publiques tunisiennes impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord d'association dans tous ses volets : économiques, sociaux, commerciaux et de service.

Les activités du programme portent essentiellement sur l'amélioration de l'efficacité et le renforcement des capacités aux niveaux organisationnel, humain et matériel, des structures administratives responsables de la mise en œuvre de l'Accord à travers le recours aux différents instruments de coopération à savoir l'expertise technique privée, l'expertise publique (jumelage institutionnel traditionnel ou léger), les études, la formation, les visites d'étude et l'acquisition d'équipements.

Les autorités de tutelle du programme sont la Commission européenne et le Ministère du Développement et de Coopération Internationale "MDCI", coordonnateur national des projets financés dans le cadre MEDA.

La gestion de ce programme est assurée par une Unité de Gestion, UGP3A, placée sous la responsabilité du Responsable National du Programme "RNP", haut cadre du MDCI et dirigée par un directeur.

L'Observatoire de la Conjoncture Economique, institutionnellement incorporé comme une direction centrale à part entière au sein de l'Institut National de la statistique "INS", est le bénéficiaire du présent projet de jumelage.

6. Budget

Le budget du jumelage est limité à 215 000 € (contribution éligible au titre d'un financement du P3A).

Ce budget comprend aussi les frais d'organisation des missions d'étude (billets d'avion et per-diem pour les activités A2 et A9).

7. Modalités de mise en œuvre

7.1. Institution responsable dans le pays bénéficiaire:

Autorité contractante :

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale

Responsable national du P3A : Moncef BOUALLAGUI
98 Avenue Mohamed V 1002 Tunis Belvédère

Tél : + 216 71 796 616
Fax : + 216 71 799 069
E-mail : regionale@mdci.gov.tn

7.2. Organisme de mise en œuvre :

L'Institut National de la Statistique est responsable de la mise en œuvre du projet. Il assure, à ce titre, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités du projet.

7.3. L'UGP3A :

L'Unité de Gestion du Programmes assure la gestion administrative de l'ensemble des activités du P3A, y compris les projets de jumelage, dans le respect des procédures communautaires. Elle assure, à ce titre, la gestion des fonds mis à la disposition du programme.

Personne de contact à l'UGP :
Mme. Nawele Ben Romdhane Dhrif
Directeur de l'UGP3A
5, rue Erriadh 1082 Tunis Mutuelleville
Tél : +216 71 892 833
Fax : +216 71 894 782
E-mail : directeur@ugp3a.gov.tn

7.4. Comité de pilotage du projet :

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui du responsable de l'Observatoire de la Conjoncture Economique constituera un comité de pilotage du projet dont la composition et la périodicité des réunions seront fixées dans la convention de jumelage.

8. Calendrier de mise en œuvre

8.1. Date de lancement de l'appel à propositions : avril 2006

8.2. Date prévue de démarrage des activités de jumelage: septembre 2006

8.3. Durée de la mission de jumelage : 8 mois

9. Environnement du projet

9.1. Degré de maturité du projet :

Le projet de jumelage se situe dans la continuité des efforts consentis pour la modernisation de l'OCE. Le contenu des activités a été défini en fonction de la politique et les objectifs arrêtés à l'Observatoire avec la participation des structures internes bénéficiaires. Il n'existe donc pas de contraintes de préparation préalable de l'OCE et le projet peut donc démarrer de suite.

9.2. Durabilité :

Pratiquement toutes les activités du projet visent l'assistance à l'OCE à mettre en place des mécanismes et outils de travail et à transférer une expertise en matière d'analyse et de prévision de conjoncture et de productions de publications à l'échelle nationale compte tenu d'une situation économique et une organisation propres. Les procédures à mettre en place et la formation à assurer tout le long du projet permettront à l'OCE de capitaliser le savoir faire au niveau de son personnel et ses structures internes ; capital garant de la durabilité en matière de services fournis par l'institut.

ANNEXE :

Matrice du cadre logique

MATRICE DU CADRE LOGIQUE
Renforcement des capacités institutionnelles de l'Observatoire de la Conjoncture Economique

		Numéro de référence du projet : TU06/AA/OT/09	Budget total : 215 000 €
		Date limite d'engagement : 04/08 /2008	Date limite de déboursement : 30/11/2009
Objectif général	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	
Renforcer le rôle de l'Observatoire de la conjoncture économique en matière d'analyse de conjoncture et de diffusion de publications d'appréciation de la situation économique et de prévision de son évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nouveaux indicateurs d'appréciation de la conjoncture calculés ▪ Des prévisions sur l'évolution de la conjoncture réalisées ▪ Des publications diffusées périodiquement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système d'information de l'Observatoire ▪ Procédures et documents méthodologiques internes ▪ Site Web ▪ Médias 	
Objectifs spécifiques	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
1. Maîtriser les concepts et les outils nécessaires à l'analyse de conjoncture au sein de l'Observatoire de la conjoncture économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une base de données relative aux variables de conjoncture fonctionnelle. ▪ Les indicateurs d'analyse et les modèles de prévision mis en place. ▪ La formation sur le processus de l'analyse de conjoncture dispensée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système d'information de l'Observatoire ▪ Documents méthodologiques relatifs aux outils mis en place ▪ Documents récapitulatifs des travaux des ateliers de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement des services de l'Observatoire approuvé.
2. Promouvoir la production et la diffusion de publications périodiques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les travaux d'analyse de conjoncture publiés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site Web/ Médias. 	

Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
1. L'observatoire de la conjoncture économique de l'INS dispose d'un plan de développement et d'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plan de développement des activités de l'Observatoire disponible. ▪ Un projet d'organisation de l'observatoire disponible (structures/ unités/ attributions/ partage des tâches/ base de données/...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport relatif à l'activité A1. ▪ Rapport de mission relatif à l'activité A2. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition d'organisation de l'OCE à soumettre aux autorités de tutelle.
2. Les données nécessaires à l'analyse de conjoncture sont maîtrisées.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une base de données relative aux variables de conjoncture fonctionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système d'information de l'Observatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement des activités de l'Observatoire approuvé.
3. Les services de l'Observatoire sont dotés d'outils d'aide à l'analyse de conjoncture.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins (02) indicateurs synthétiques mis en place. ▪ Au moins (01) indicateur avancé mis en place. ▪ Au moins (02) modèles de prévision à court terme mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site Web/ Médias ▪ SI de l'Observatoire ▪ Documents méthodologiques relatifs aux outils mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement des activités de l'Observatoire approuvé.
4. Les capacités de l'observatoire en matière de production et publication sont développées.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (01) note infra-annuelle sur la conjoncture publiée. ▪ (02) rapports thématiques sur la conjoncture édités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site Web/ Médias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement des activités de l'Observatoire approuvé.
5. Le personnel de l'Observatoire maîtrise les techniques d'analyse de conjoncture.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins (04) ateliers de formation sur le processus d'analyse de la conjoncture sont dispensés aux cadres de l'OCE. ▪ (04) cadres familiarisés avec l'analyse de conjoncture en Europe (organisation, outils, produits,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents récapitulatifs des travaux des ateliers de formation ▪ Rapports de mission relatifs à l'activité A10. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins en formation sont validés suite à la mission de diagnostic A1
6. Les pratiques de l'analyse conjoncturelle sont vulgarisées à l'échelle nationale.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins (50) responsables sensibilisés en matière d'analyse conjoncturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents récapitulatifs des travaux du séminaire 	

Activités indicatives	Moyens (Le nombre d'HJ est donné à titre indicatif)	Hypothèses
<p>A.1. Expertise et évaluation des travaux effectués au sein de l'Observatoire en matière d'analyse de la conjoncture et préparation d'un plan de développement ;</p> <p>A.2. Organisation d'une mission d'étude pour les deux premiers responsables de l'Observatoire auprès d'organismes similaires dans l'UE ;</p> <p>A.3. Organisation de quatre ateliers de formation au profit des cadres de l'Observatoire de la Conjoncture Economique ;</p> <p>A.4. Assistance pour la maîtrise des données relatives aux variables de conjoncture ;</p> <p>A.5. Accompagnement au développement d'un système d'indicateurs synthétiques ou avancés d'appréciation de la conjoncture ;</p> <p>A.6. Accompagnement au développement des modèles de prévision ;</p> <p>A.7. Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration d'un rapport périodique sur la conjoncture ;</p> <p>A.8. Assistance au développement des capacités de l'Observatoire pour l'élaboration de rapports thématiques sur la conjoncture ;</p> <p>A.9. Organisation d'une mission d'étude pour quatre cadres des services d'analyse de conjoncture auprès d'organismes similaires dans l'UE ;</p> <p>A.10. Organisation d'un « atelier séminaire » de vulgarisation au niveau national sur le thème : « pratique de l'analyse conjoncturelle » ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ATP : Environ 10 HJ ▪ 1 mission de 10 J en Union Européenne pour deux fonctionnaires ▪ ATP : Environ 20 HJ ▪ ATP : Environ 20 HJ ▪ ATP : Environ 30 HJ ▪ ATP : Environ 30 HJ ▪ ATP : Environ 10 HJ ▪ ATP : Environ 10 HJ ▪ 1 mission d'une semaine en Union Européenne pour quatre fonctionnaires ▪ ATP : Environ 10 HJ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoins en formation validés ▪ Plan de développement approuvé ▪ Plan de développement approuvé ▪ Plan de développement approuvé ▪ Plan de développement approuvé ▪ Plan de développement approuvé